

suppression de places de parc voitures. (voir plan p. 3)

PLANS PARTIELS D'AFFECTATION

PPA La Longeraie

Un préavis pour la réalisation d'un plan partiel d'affectation pour le secteur dit de La Longeraie (N° 41/10.10) a été déposé auprès du Conseil communal en octobre 2010. Le crédit a été accordé en décembre 2010. L'étude du PPA a débuté en août 2011 et les premiers éléments d'analyse et de projet ont déjà pu être discutés avec les propriétaires.

Le travail des mandataires a été présenté à la Municipalité. L'histoire de ce quartier est restée présente pour l'élaboration du PPA, notamment en maintenant deux espaces de verdure au sein de ce quartier, l'un pour le maraîchage/plantage et l'autre comme verger/prairie/parc/place de jeux. La préservation de ces deux aires a paru très importante aux mandataires tant par rapport à l'histoire que pour promouvoir une agriculture de proximité, conformément à un éco-quartier. Les bâtiments sont prévus de part et d'autre de ces aires en continuation des propriétés de la Paroisse catholique.

Ce projet de PPA a reçu un écho favorable auprès des mandataires du Chantier 4 de Région Morges «Urbanisation et paysage», lesquels ont estimé que l'analyse et les propositions sont pertinentes. Il en va de même pour les propriétaires, qui ont apprécié les aires différenciées.

En ce qui concerne le calendrier, il est le suivant :

- Fin juin : reformalisation du plan après de nouveaux entretiens avec les propriétaires;
- Juillet : élaboration du règlement, des plans, etc.;
- Septembre : Présentation intermédiaire à la population afin de collecter les éventuelles remarques et propositions dont il faudrait tenir compte;
- Novembre-décembre : envoi au Canton pour un premier examen préalable

Calendrier des manifestations

LIVRE SUR LES QUAIS

Les quais de Morges accueilleront, du 7 au 9 septembre prochain, la 3^{ème} édition du seul salon d'auteurs de Suisse romande, désormais admis au rang d'événement culturel ma-



jeur. Le Livre sur les quais est une manifestation annuelle, gratuite et ouverte à tous. Cette année, près de 300 auteurs signeront leurs livres, s'entreprendront avec leurs lecteurs, donneront des conférences, participeront à des débats. Parmi eux, des auteurs à succès, des écrivains chevronnés, des romanciers rares ou prolifiques, des académiciens, des professeurs, des débutants. Le spectacle « Les Saisons » ouvrira avec panache cette nouvelle édition du Livre sur les quais le jeudi 6 septembre, à 20h30 à Beausobre. L'Ensemble de cuivres jurassien et le Choeur EVOCA, sous la direction du célèbre chef d'orchestre Blaise Héritier, se sont une nouvelle fois alliés à l'occasion de cette création originale signée Anne Richard pour les textes et Jean-François Michel pour la musique. Du vendredi au dimanche, le public se promènera sous la tente, rencontrera ses auteurs de prédilection, que ce soit pour une dédicace ou une discussion.

Le Livre sur les quais élargit son horizon linguistique et ouvre son salon aux auteurs des pays anglo-saxons, comme l'année dernière, mais aussi de Suisse allemande et d'Allemagne, du Tessin et d'Italie.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 juin 2012

la syndique le secrétaire
Nuria Gorrite Giancarlo Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 27 juin 2012

REDACTION & CONTACT

Municipalité
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 1, CP 272
1110 Morges 1

Tel. +41 21 804 96 40
Fax +41 21 804 96 45
email municipalite@morges.ch

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à notre concept d'information active, nous vous communiquons spontanément ci-après des informations sur les activités d'intérêt général de la Municipalité.

Nouvelles des préavis votés

CONVENTION AVEC L'ARMÉE DU SALUT

L'Armée du Salut a terminé ses travaux et peut donc ouvrir les locaux d'urgence à la rue Centrale 23 comme prévu dans le cadre du préavis N° 23/5.11 voté par votre Conseil le 4 mai 2011. Une convention règle la mise à disposition par l'Armée du Salut à la Ville de Morges d'un appartement composé de deux chambres d'accueil de nuit à 1 lit. Ces chambres d'accueil de nuit doivent servir de lieu d'hébergement d'urgence, non-fumeur, pour toute personne de passage ou se trouvant en situation de précarité soudaine.

LOGEMENT DE TRANSITION

La Municipalité a donné formellement mandat à la Fondation du Relais pour la mise en œuvre du projet intitulé «Logement de transition pour bénéficiaires du programme FORJAD et pour un public précarisé» dans le cadre de la Ville de Morges, et a approuvé le projet de lettre de recommandation destinée aux gérances.

TERRAIN MULTISPORTS ET PLACE DE JEUX A LA GRACIEUSE

Le Conseil communal ayant octroyé un crédit de CHF 306'000.00 pour l'aménagement d'un terrain multisports et d'une place de jeux sur le site de la Gracieuse, la Municipalité a procédé aux adjudications suivantes :

- travaux pour la construction d'un terrain multisports avec gazon synthétique à l'Entreprise Agospace, à Lonay, pour le prix de CHF 88'538.00;
- travaux pour la construction d'une place de jeux à l'Entreprise AZ S.A., à Bedano, pour le prix de CHF 33'484.00 ;
- travaux de pose du revêtement synthétique sous la place

de jeux à l'Entreprise RealSport Group, à Saint-Légier, pour le prix de CHF 50'716.40.



• Nouvelle place de jeux

Pour marquer la fin des travaux, la Municipalité a le plaisir d'associer le Conseil communal à la cérémonie d'inauguration qui aura lieu le 2 juillet 2012 à 18h sur place.

Quoi de neuf?

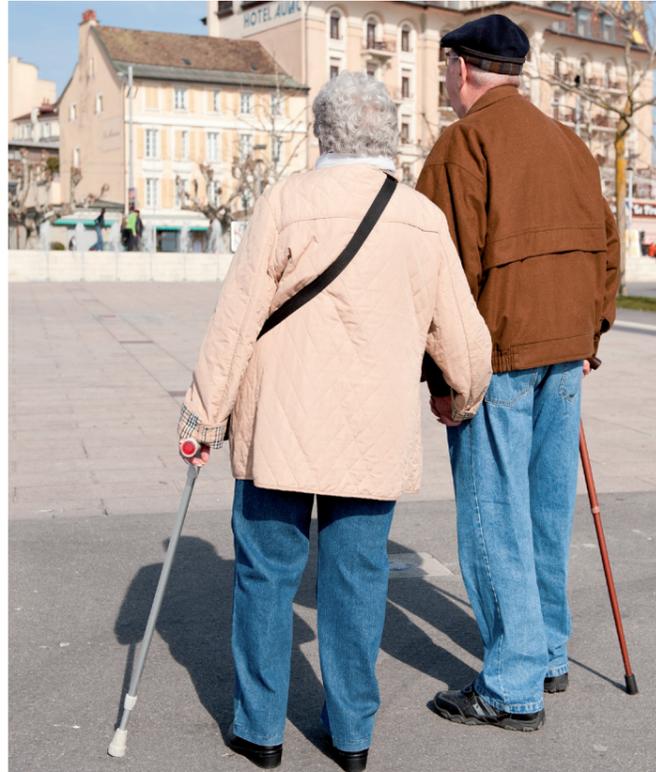
EVAM

Le Tulipier accueille depuis le 21 mai 2012 des migrants demandant l'aide d'urgence. Cet ancien établissement de semi-détention a été mis temporairement à disposition de l'Etablissement vaudois d'accueil des migrants (EVAM) par l'Etat de Vaud, qui en est propriétaire.

L'EVAM exploitera le Tulipier en mode « sleep in » pour une durée de 4 à 6 mois. A son ouverture, il y a eu, en moyenne, entre 0 et 1 personne. Cependant, il est relevé que depuis, entre 1 et 6 personnes par nuit s'y sont présentées. Sur les 27 bons distribués par l'EVAM, seuls 15 ont été utilisés. Il semble que le manque d'intérêt à venir à Morges soit expliqué par les trajets à effectuer pour s'y rendre. La police n'a pas été appelée et n'a constaté aucun problème lié au Tulipier. Des patrouilles sont venues, à quelques reprises, se présenter et dire bonjour aux personnes présentes au Tulipier mais il n'y a pas eu d'intervention.

« PAS DE RETRAITE POUR MA SANTÉ + »

«Pas de retraite pour ma santé +» est un projet qui a pour objectif d'amener les seniors à pratiquer, sur la durée et de



manière régulière, une activité sportive afin de prolonger leur autonomie. Il est porté par ça marche !, Pro Senectute VD et le Service de gériatrie du CHUV dans le cadre de la politique « Vieillesse et Santé » du Canton de Vaud.

Ça marche ! cherche, pour la phase pilote de ce projet (2012-2014), deux communes pour l'implanter, le tester et l'évaluer. Morges a été retenue selon différents critères (nombre et taux d'habitants de 60+, offre existante, etc.). L'autre commune pressentie est Sainte-Croix.

La population-cible du projet est les seniors sédentaires (vulnérables ou robustes).

Les participants suivent le programme sur une durée de 6 mois environ (éventuellement renouvelable) durant lesquels plusieurs prestations régulières (appelées prestation intermédiaire) sont fournies aux participants avec pour objectif qu'ils s'insèrent ensuite dans un cours existant (gym des aînés, aquagym, cours de l'Espace Prévention, etc.).

Cette prestation intermédiaire se déroule sur deux axes : collectif et individuel. L'axe individuel est constitué d'un auto-suivi (carnet de forme), d'entretiens motivationnels (tous les trois mois environ) et d'activité physique quotidienne (courses, promenades, etc.). L'axe collectif se déroule

autour de deux activités physiques par semaine.

Une fois par mois environ, un atelier thématique sera également proposé aux participants (alimentation, grippe, canicule, etc.).

La Municipalité a accepté que la Ville de Morges soit commune pilote (2012-2014) pour la mise en place du projet « Pas de retraite pour ma santé + ».

Les avantages d'être commune pilote pour ce projet sont nombreux :

- Renforcement de la politique des aînés
- Ciblage des populations sédentaires
- Meilleure coordination et visibilité des actions existantes
- Projet porté et financé par le Canton

La mise en œuvre du projet se fera en étroite collaboration avec les partenaires suivants (en plus des porteurs du projet) :

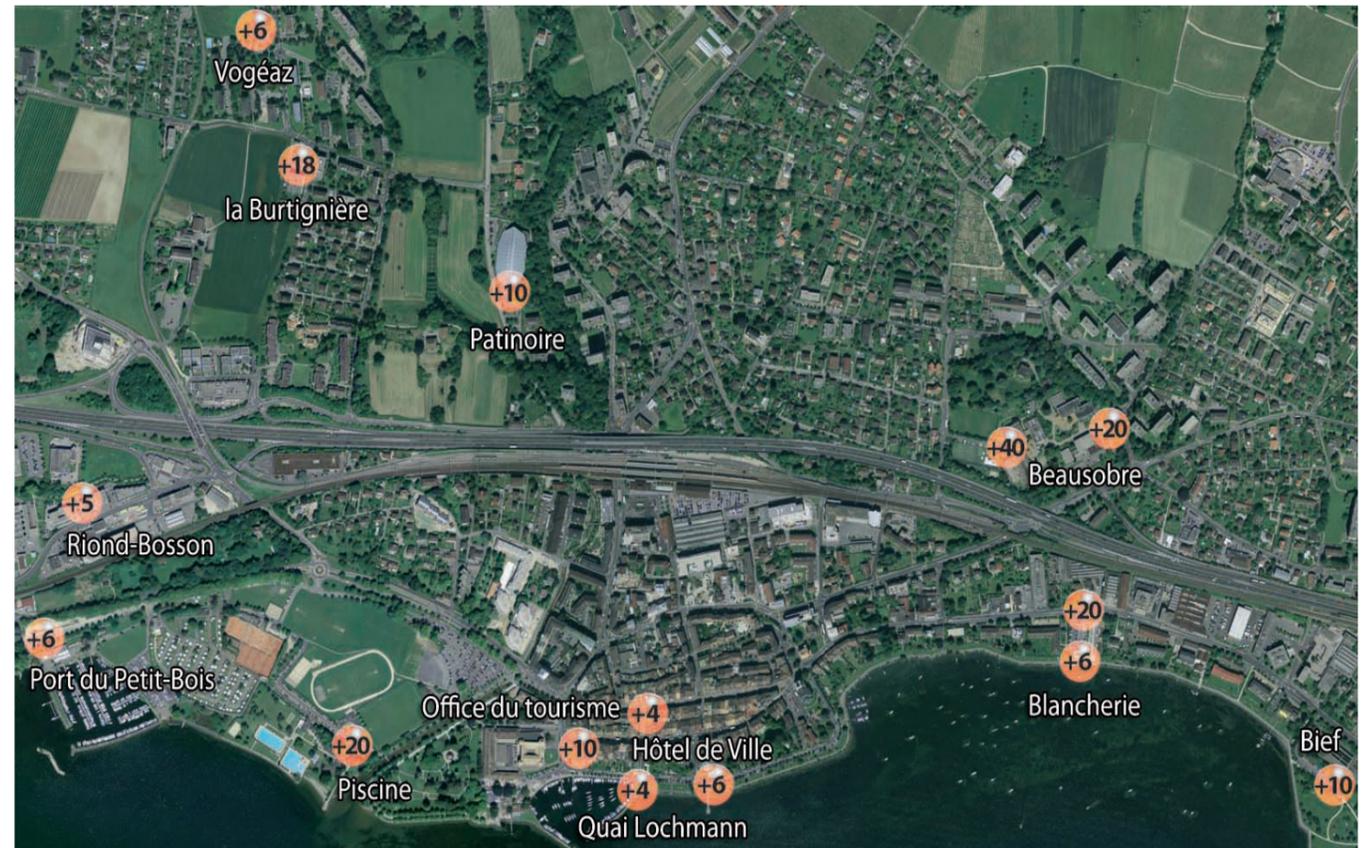
- Espace Prévention
- Sociétés proposant des cours d'activités physiques à Morges
- Sociétés ayant des activités pour les seniors (AVIVO, Amalco, autres)

CHALET PRAZ-RODET À LA VALLÉE DE JOUX

Ulrich Kämpf, amodiataire depuis 32 ans au chalet Praz-Rodet pour le compte de la Ville de Morges, a signifié qu'il mettait fin à son activité au 31 décembre 2012. La Municipalité a alors pris la décision de mettre au concours cet alpage avec un bail aux conditions identiques. La Direction du Patrimoine a reçu 17 dossiers de candidature pour le poste recherché. Après évaluation et partage d'intérêts, la Municipalité a privilégié la candidature de la famille Fuchs de Pampigny. Cette candidature familiale, jeune et dynamique, correspond le mieux à l'exploitation du chalet de Praz-Rodet, sachant que la carte de visite de la fabrication du fromage est un atout important pour la pérennité de l'image du propriétaire qu'est la Ville de Morges.

RÉPONDANT COMMUNAL POUR LES QUESTIONS D'INTÉGRATION

L'article 13 de la loi sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (LIEPR) dispose que les autorités communales et cantonales collaborent en matière d'intégration des étrangers et de prévention du racisme et, afin de faciliter



• Plan de Morges avec la répartition chiffrée des supports à vélos supplémentaires

la collaboration, chaque commune désigne au coordinateur un répondant pour les questions d'intégration des étrangers et de prévention du racisme. La Municipalité a désigné M. Yves Paccaud, municipal ATD2 et président de la Commission consultative Suisses-Etrangers.

TRAIN SUPPLÉMENTAIRE LE SOIR SUR LA LIGNE DU BAM

En date du 24 avril 2012, la Municipalité de Vufflens-le-Château a adressé aux Municipalités des Communes de Morges, Chigny, Bussy-Chardonney, Reverolle, Apples, Ballens et Bière, une correspondance par laquelle cet Exécutif constate que l'offre en transports publics de Morges et de certaines communes environnantes a été considérablement améliorée par l'ajout de nouvelles lignes et un étouffement des horaires, mais que l'offre du BAM n'a bénéficié que d'améliorations très mineures.

Il apparaît que l'absence de BAM au départ de Morges entre 20 h 36 et 22 h 09 semble inciter un certain nombre de voyageurs à prendre leur véhicule et oblige bien des parents d'adolescents à se déplacer pour venir les chercher après un entraînement sportif ou toute autre activité.

Une démarche commune ayant beaucoup plus de possibilités d'aboutir, les Municipalités envisagent d'écrire ensemble à la Direction des MBC pour tenter d'obtenir une correspondance supplémentaire le soir entre 20 h 36 et 22 h 09. La Ville de Morges a décidé de cosigner la requête qui sera adressée aux MBC.

185 PLACES SUPPLÉMENTAIRES POUR VÉLOS

La Municipalité a décidé d'améliorer les aménagements cycles en augmentant le nombre de supports à vélos en ville de Morges, 22 supports dans la ville pour 185 places sans